



Syndicat

cftc
BPOC 

novembre 2024

CFTC BPOC

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

POURQUOI LA CFTC A SIGNÉ ?

Depuis longtemps, la CFTC s'engage à promouvoir et garantir l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et en particulier pour celles et ceux qui travaillent à temps partiel.

Grâce à notre mobilisation, nous sommes fiers que l'une des propositions historiques CFTC ait été enfin retenue et validée par la Direction :



Credit photo : www.freepeak.com

Quel que soit leur taux d'activité, les salariés à temps partiel pourront désormais cotiser sur la base d'un temps plein pour leur retraite (partie Sécurité Sociale et AGIRC ARRCO), l'entreprise prenant à sa charge la part patronale.

Cette proposition CFTC permettra d'améliorer les droits des salariés à temps partiel.

En complément de cette avancée historique, nous avons obtenu que l'entreprise :

- Identifie des femmes pouvant évoluer vers des postes à plus fortes responsabilités (management, métiers d'expertise, postes d'encadrement).
- Prenne en compte les contraintes de la vie personnelle dans l'organisation des réunions et des formations.
- Veille à ce que les objectifs des salariés à temps partiel tiennent compte de leur temps de travail.
- Lutte contre le harcèlement moral et sexuel ainsi que les agissements sexistes

L'objectif de la CFTC est de rendre le travail à temps partiel moins pénalisant et de pouvoir garantir des droits équitables à tous les salariés quel que soit leur rythme de travail.

**La CFTC, avec VOUS et pour VOUS !
Vous aussi, rejoignez la CFTC !**



Syndicat

cftc
BPOC 

<https://app.cftc.fr>



Vos Délégués Syndicaux



Cyrile

BISTON

0609762922



Virginie

DELFORN

0612449650



Cindy

GARDEIL

0683428970



Emmanuel

VERHAGUE

0619736070

CFTC'est le bon choix